

Dégustateurs professionnels : le concours de Bordeaux recrute

Près de 1 000 dégustateurs professionnels sont réunis chaque année pour le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine.

Œnologues, négociants, courtiers ou encore **sommeliers, cavistes** et **maîtres de chais** peuvent dès à présent s'inscrire pour participer à la dégustation qui se tiendra le **samedi 18 avril** au Palais des Congrès de Bordeaux-Lac.

Inscriptions avant le 10 avril, en ligne sur www.concours-de-bordeaux.com ou en contactant la Chambre d'Agriculture de la Gironde au 05 56 35 51 88 / concours@girond.chambagri.fr.

Précision importante : seuls les professionnels de la vigne et du vin et les amateurs confirmés, membres de clubs de dégustation, peuvent participer à la dégustation.

> 6 bonnes raisons de venir déguster

- **des conditions de dégustation idéales**

De parfaites conditions de dégustation sont assurées : espace confortable, niveau sonore, température et luminosité de la salle... Les bouteilles sont installées juste avant le début de la dégustation afin de garantir une **température idéale**. Une **deuxième bouteille** est prévue en cas de problème sur la première (type goût de bouchon).

- **une décision collégiale**

Il ne s'agit pas de noter individuellement les vins candidats mais d'échanger et de déterminer ensemble, sous la présidence d'un **œnologue**, ceux qui méritent une médaille.

- **une contribution à la vitalité de la filière**

Déguster au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine, c'est participer à la renommée et à la vitalité de la filière viti-vinicole régionale à travers le monde. La médaille constitue pour bon nombre d'acheteurs un **gage de qualité**.

- **des résultats immédiats**

Les dégustations terminées, un système de lecture optique permet une analyse extrêmement rapide des fiches de notation. Les résultats sont ainsi proclamés dans l'heure qui suit et le palmarès diffusé.

- **pas de fraude**

La Chambre d'Agriculture de la Gironde, en charge de l'organisation, a mis en place différents dispositifs excluant toute tentative de fraude : **médailles sécurisées, prélèvements des vins à la propriété, dégustation à l'aveugle** grâce à un processus d'**anonymat des bouteilles**...

- **un concours certifié**

Agréé par le Ministère de l'Agriculture, le Concours de Bordeaux est certifié **ISO 9001** depuis plus de 10 ans.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.

Contact presse

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Karen REYNE - Service Communication

Tél. 05 56 79 64 07 / 06 86 42 81 40

@ : k.reyne@girond.chambagri.fr